



Appel d'Offres

25 ans d'Observatoires Photographiques du Paysage. Acquis et perspectives d'un outil de suivi et d'accompagnement des politiques paysagères

**Mission d'appui à l'animation, à la capitalisation et à l'élargissement
des Observatoires Photographiques du Paysage**

1- Contexte

Après un temps d'échanges et de débat sur les passerelles liées aux logiques de planification, qui ont été menés en 2015 en continuité d'une étude sur les pratiques, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France envisage aujourd'hui de participer aux 25 ans de l'Observatoire Photographique du Paysage.

Déjà contributrice de cet évènement, à l'occasion de la journée organisée par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) le 21 juin dernier, la Fédération souhaite planifier, en décembre 2016, un séminaire. Elle souhaite orienter cette rencontre sur les multiples utilisations des OPP dans le cadre d'une politique du paysage et du cadre de vie ambitieuse, avec la prise en compte des Objectifs de Qualité Paysagère et en lien avec les Atlas de paysage, auxquels il est fait référence dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Il est donc nécessaire qu'avec cette loi ambitieuse, l'OPP soit utilisé au plus près des besoins et des attentes des territoires et de leurs acteurs. Pour cela, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France prévoit l'appui d'une prestation pour mettre à jour ses données et poursuivre la réflexion engagée au sein de son réseau.

1.1) L'analyse engagée en 2015 à poursuivre dans le temps ...

L'OPP peut venir éclairer les actions prospectives et être employé dans les décisions d'aménagement du territoire. Certains Parcs l'ont constitutivement utilisé en ce sens, dans les logiques d'urbanisme (Parc des Landes de Gascogne), en articulation de diagnostics territoriaux et en lien avec l'Atlas du Paysage (Parc des Vosges du nord), comme outil de négociation avec les agriculteurs (Parc du Pilat) ou avec l'objectif que l'OPP puisse contribuer à l'évaluation de la charte lors de son renouvellement (Parc des Marais du Cotentin et du Bessin).

Aujourd'hui, l'OPP demeure un outil pluridisciplinaire (outil de participation, de négociation, d'aide à la décision à la planification, de prise de conscience de la fragilité du territoire, support à la valorisation du territoire de ses enjeux), au coût modéré, en mesure d'apporter aux techniciens et aux élus un éclairage sur des modifications lentes, discrètes, parfois insidieuses.

A travers les actions qui seront conduites dans le cadre de cette prestation, la Fédération a pour objectif d'apporter la preuve de l'efficacité et de la réelle plus-value de l'outil, pour convaincre les territoires qui ne s'en sont pas encore dotés, notamment par la présentation des différents usages et processus de valorisation lors d'une journée d'échange.

Elle souhaite également poursuivre sa démarche d'accompagnement auprès des Parcs ayant entrepris un OPP, qu'elles soient récentes ou plus anciennes, en approfondissant la réflexion sur les principales orientations dégagées à l'issue des deux rencontres 2015 :

- faire connaître une plateforme ministérielle en ligne et aboutir à la constitution d'un outil de partage sur internet ;
- faire évoluer le cadre national, qui demeure nécessaire, en l'adaptant aux enjeux et aux pratiques locales et en regroupant davantage les acteurs du territoire autour de cet outil.

2- Eléments de cadrage pour la démarche de capitalisation et l'élargissement autour des Observatoires Photographiques du Paysage

Dans ce contexte, la Fédération des Parcs naturels souhaite passer commande pour un ensemble d'appuis, d'accompagnement et d'animation, afin de poursuivre la démarche de mise en réseau, de capitalisation et d'échange, autour des Observatoires Photographiques du Paysage engagée en 2015, tant pour les pratiques adossées au protocole national que celles conçues selon une méthode locale.

Il devient judicieux que les Observatoires Photographiques du Paysage mis en lumière dans le cadre de cette mission, puissent constituer des exemples éclairants d'où pourront être tirés les enseignements requis, contribuer à enrichir la réflexion et constituer des exemples pertinents à reproduire.

2.1) Contenu de la commande passée auprès du prestataire

En lien avec les éléments de cadrage présentés ci-dessus, il est donc demandé au prestataire un appui sur les trois points suivants :

1 – Etude

- a) d’accompagner le développement des contenus des OPP ;
- b) de rechercher différents cas d’Observatoires portés par un EPCI, d’analyser comment le partenariat entre le Parc et l’EPCI est conduit et quels enseignements en sont tirés ;
- c) de participer en appui à la FPNRF à l’incitation des Parcs à utiliser la plateforme en ligne du Ministère ;
- d) d’élaborer un positionnement pour élargir l’utilisation de l’Observatoire Photographique du Paysage aux territoires de projet ;

2 - Séminaire

- a) d’accompagner la Fédération des Parcs pour la préparation et la coordination de la journée d’échange, qui se tiendra en fin d’année 2016 ;
- b) de contribuer à la création d’un comité de pilotage ;
- c) de co-élaborer le programme de la journée de rencontre ;
- d) de restituer par écrit et de façon synthétique les éléments évoqués lors de la journée de rencontre ;

3 - Valorisation

- a) de procéder à la mise à jour de la base de données ;
- b) d’engager une réflexion sur l’emplacement à dédier aux OPP dans le projet de réseau d’entreprise de la FPNRF.

2.2) Modalités de l’appel d’offres

Méthodologie de l’appel d’offres

Montant maximum de la prestation : 10 000 euros TTC.

La proposition comprendra un devis détaillé relatif à l’ensemble des coûts de réalisation de la prestation d’accompagnement, une méthodologie, un détail des compétences mobilisées, un calendrier à partir du rétro planning-ci joint, un chiffrage, ainsi qu’une présentation des expériences et des références du prestataire.

Compétences demandées

Accompagnée de références, l’offre présentée devra comporter de solides connaissances en paysage, en urbanisme et sur le réseau des Parcs naturels régionaux, une maîtrise sérieuse en graphisme ainsi que la réalisation de travaux photographiques et de publications

connexes.

Il est également attendu une capacité pédagogique et d'animation, une précision et une aisance rédactionnelle.

Critères de sélection des propositions

- Créativité et degré de pertinence du prestataire au regard des éléments composant l'offre.
- Nature des compétences mobilisées et des références du prestataire en réponse aux attentes de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France dans le cadre de cet appel d'offres.

Calendrier

Calendrier de la mission

- Fin septembre 2016 : création d'un comité de pilotage pour préparer l'événement mis en place par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
- Septembre/Octobre 2016 : Mise à jour de la base de données et réflexion sur son articulation avec le projet de Réseau social d'entreprise de la FPNRF.
- Octobre/Novembre 2016 : Aide à la préparation de la journée d'échange.
 - Aide à la constitution d'un programme du séminaire et d'un fond documentaire ;
 - Appui à la recherche d'intervenants ;
 - Animation du séminaire et organisation logistique.
- 20 décembre 2016 : Journée d'échange sur les Observatoires Photographiques du Paysage. et rédaction des actes de la journée.
- Fin décembre 2016 : Rendu de l'ensemble des livrables.

Calendrier de l'appel d'offres

Les réponses à l'appel d'offre sont attendues pour le **21 septembre 2016**. Elles seront adressées par courriel à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr). La mission débutera **fin septembre 2016**.

Contact : Nicolas Sanaa Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Courriel. nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Tél. 01 44 90 86 36